

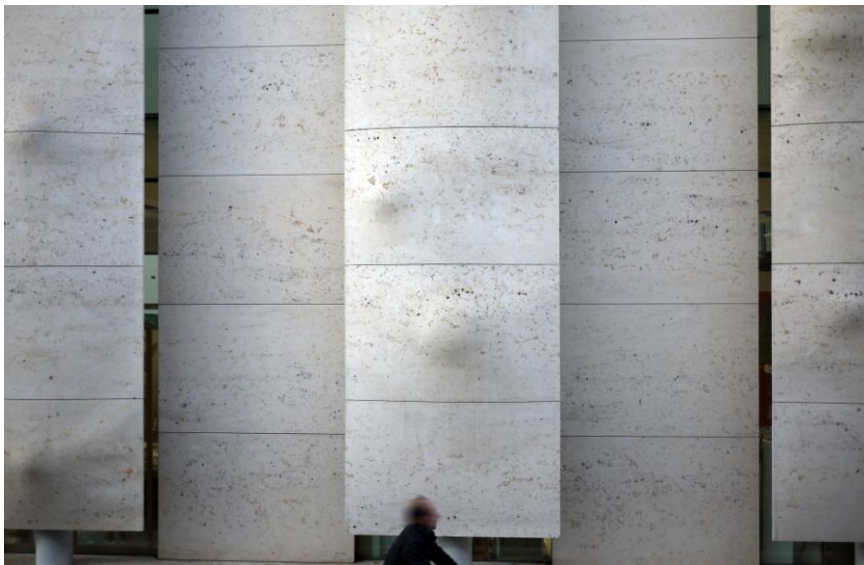
POST-DIPLÔME DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE VERSAILLES

DOSSIER DE CANDIDATURE 2017-2018

Dossier de candidature à renvoyer en **courrier ordinaire** du 22 août au 7 septembre à l'École des Beaux-arts de Versailles - 11 rue Saint Simon - 78000 Versailles

Entretien individuel sur convocation semaine du 25 septembre 2017.

En cas d'admission : inscription définitive du 2 au 5 octobre 2017.





Inscriptions 2017-18

Admission selon deux voies : **sur dossier artistique OU sur projet personnel**, ouverte aux étudiants et artistes diplômés de l'École des Beaux-arts de Versailles* ou d'une autre école d'art française ou étrangère. (A noter : l'admission « sur dossier » n'est pas accessible aux étudiants inscrits en post-diplôme de l'École en 2016-17).

Admission sur DOSSIER ARTISTIQUE

- Evaluation d'admission fin septembre par Edouard Boyer**, artiste invité, le directeur et un professeur de l'établissement. Cette année est consacrée au développement d'une exposition, qui se tiendra en mai ou juin 2018 dans un ou plusieurs lieux, sur une proposition et sous la conduite d'E Boyer. L'exposition est le fruit d'un travail collectif ; elle réunit des artistes de tous âges autour d'une proposition d'artiste ;
- L'inscription au post-diplôme "sur dossier artistique" donne accès, parallèlement, aux conférences et workshops programmés durant l'année et, éventuellement, à certains cours ;
- Nature du dossier à envoyer à l'École (du 22 août au 7 septembre) : note d'une page maximum présentant les motivations de « l'artiste-résident », accompagnée d'un texte sur la démarche artistique générale, des reproductions d'œuvres et un CV (10 pages maximum).

Admission sur PROJET PERSONNEL

- Evaluation d'admission fin septembre. Post-diplôme accessible à tous, y compris les étudiants ayant suivi le post-diplôme en 2016-17. Les étudiants postulent pour développer un projet personnel et/ou approfondir leurs recherches et production. Ce projet peut être de réalisation plastique ou visuelle, d'écriture ou de publication, d'exposition, d'organisation d'un événement artistique, de résidence, etc. ;
- L'inscription au post-diplôme "sur projet personnel" donne accès, parallèlement, aux conférences et workshops programmés durant l'année et, éventuellement, à certains cours, comme à un accompagnement personnalisé de la part de l'équipe enseignante de l'École ;
- Nature du dossier à envoyer à l'École (du 22 août au 7 septembre) : une note d'une page maximum présentant de manière approfondie le projet personnel de l'année, accompagnée d'images et d'un CV (10 pages maximum).

Conditions d'inscription

Accès ouvert aux candidats français et étrangers (possédant la maîtrise de la langue française), titulaires du diplôme de l'École des Beaux-arts de Versailles ou d'un diplôme d'arts plastiques ou visuels équivalent (3 années d'études minimum). Pas de limite d'âge.

A noter : les candidats étrangers admis dont le niveau de français est jugé insuffisant doivent s'inscrire aux cours de FLE (Français Langue Etrangère) dispensés par l'établissement. Ces cours sont obligatoires et payants.

Modalités d'inscription

Pièces administratives à fournir :

- Fiche de candidature ;
- 1 photo d'identité (au dos de la photo indiquer nom et prénom) ;
- Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport pour le candidat de nationalité française ;
- Copie du titre de séjour ou récépissé de séjour en cours de validité pour le candidat de nationalité étrangère ;
- 1 enveloppe affranchie à 0.85 euros libellée au nom et adresse du candidat ;
- Pour les candidats ayant obtenu leur diplôme dans un autre établissement en France : copie certifiée conforme du diplôme ;
- Pour les candidats ayant obtenu leur diplôme à l'étranger : copie certifiée conforme de l'original et traduction en français par un traducteur assermenté ;
- Une attestation de maîtrise de la langue française pour les candidats étrangers ;

Dossier de candidature (10 pages maximum) :

- voir paragraphe précédent : *Inscriptions 2017-18*, rubrique *nature du dossier à envoyer*, en fonction du mode d'admission choisi (« sur dossier artistique » ou « sur projet personnel »).

Envoi du dossier (pour réception par l'Ecole des Beaux-arts)

du 22 août au 7 septembre 2017 (aucun dossier de candidature ne pourra être traité s'il parvient au secrétariat de l'Ecole après le 7 septembre 2017).

Résultats d'admission, inscription définitive et début des cours

La liste des élèves retenus pour le post-diplôme (sur dossier artistique ou sur projet personnel) est affichée dans l'Ecole dès la première semaine d'octobre.

En cas d'admission, inscription définitive entre le 2 et 5 octobre 2017.

Début de l'enseignement : début octobre. Le programme définitif sera communiqué au même moment.

Certificat de post-diplôme

A l'issue de l'année de post-diplôme (juin 2018) et en fonction de la participation effective à l'exposition de fin d'année (post-diplôme « sur dossier ») ou du degré d'achèvement du projet mené (post-diplôme « sur projet »), un *Certificat de post-diplôme de l'Ecole des Beaux-arts de Versailles* est remis.

* L'Ecole des Beaux-arts de Versailles, école municipale d'art, propose un cursus supérieur à temps complet délivré en trois ans, menant à l'obtention du *Diplôme de l'Ecole des Beaux-arts de Versailles* (diplôme d'école, non reconnu par l'Etat), suivi éventuellement d'un post-diplôme, ainsi que des cours pour adultes et enfants dans différents domaines d'expression ; elle dispose d'un atelier du livre (reliure et édition d'artiste).

** Né au Havre en 1966, diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs et agrégé d'arts plastiques, Edouard Boyer vit et travaille à Paris. Il enseigne à la Haute Ecole des Arts du Rhin (HEAR) et, en tant qu'artiste-invité, intervient à l'Ecole des Beaux-arts de Versailles auprès des étudiants inscrits en année de post-diplôme (2016-17 et 2017-18).



POST-DIPLÔME DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE VERSAILLES

ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

FICHE DE CANDIDATURE

Admission sur DOSSIER ARTISTIQUE **Admission sur PROJET PERSONNEL**

NOM : _____

PRÉNOMS : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ **NATIONALITÉ :** _____

LIEU DE NAISSANCE : _____

ADRESSE : _____

Téléphone : _____ **Email :** _____

Niveau d'études et établissement d'enseignement supérieur fréquenté :

Diplôme(s) obtenu(s) :

Date :

Signature :

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des effectifs de l'école. Les destinataires des données sont : l'école des beaux arts, le service de la comptabilité de la Ville et la trésorerie municipale. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'hôtel de ville de Versailles, ou par courriel à correspondant.cnil@versailles.fr. Toutes les informations vous concernant et permettant d'identifier votre demande sont obligatoires pour vous offrir le service demandé. »